

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2017**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le LUNDI VINGT SEPT NOVEMBRE, A VINGT HEURES  
TRENTE**, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous  
la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

*Date de la convocation écrite : 21 NOVEMBRE 2017*

Étaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,  
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjointes

MM. TURBAN, LETEURTRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET,  
MARTIN, STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, M. LE BRET,  
Mmes LEBAILLY, PETIT, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Étaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. LENGLINÉ (qui avait donné pouvoir à Mme CHIVARD)

M. LEFEBVRE (qui avait donné pouvoir à M. RUAU)

Mme GUEVEL BADOU (qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

**AFFICHÉ le 4 DECEMBRE 2017**

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire propose l'adoption du procès-verbal du 26 juin 2017 et informe les élus que celui du 25 septembre 2017 est distribué ce jour afin d'être approuvé lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL :

### A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- **DESIGNE** Mme Caroline GUILBERT en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** le reversement d'une partie de la Taxe d'Aménagement (TA) à la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;  
**DECIDE** d'appliquer les taux de TA de 4,5 % sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones indicées E (économie) auxquelles est appliqué le taux de 3 % ;  
**ACCORDE** une exonération pour les surfaces de construction dans la limite de 50 % de la surface excédant les 100 premiers mètres carrés pour la résidence principale financée par un prêt à taux zéro (PTZ) ;  
**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de reversement de la TA ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.
- **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 28 septembre 2017 ;  
**AUTORISE** la répartition de l'attribution de compensation sur les sections de fonctionnement et d'investissement du budget communal ;  
**DECIDE** d'inscrire la somme de 74 203,31 € en dépense d'investissement de l'exercice 2017 ;  
**CONFIE** le soin à M. le Maire de transmettre la délibération au Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- **EMET** un avis favorable sur l'ouverture des commerces de détails alimentaires et non alimentaires les dimanches 14 janvier, 1<sup>er</sup> juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018.
- **ACCEPTTE** la création d'une commission d'indemnisation des commerçants suite aux travaux de voirie  
**VALIDE** la composition de cette commission de la manière suivante :
  - ✓ Membres élus : Mme Maryvonne CHIVARD, MM. Pascal POURNY et Hervé MAUNOURY
  - ✓ Commerçants : trois membres de l'UCIA
  - ✓ Deux membres de la CCI
  - ✓ Administratif : Mme Sandrine MORISSET, Directrice Citoyenneté & Relations Publiques.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention relative à l'entretien des zones d'activité économiques transférées.
- **ACCEPTTE** la poursuite et l'achèvement par la Communauté de Communes du Pays de Falaise de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Falaise ;  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.
- **APPROUVE** l'arrêt de la procédure ZAC EcoQuartier des Griffons ;  
**DEMANDE** à la Communauté de Communes du Pays de Falaise de procéder à l'introduction, dans le Plan Local d'Urbanisme, d'Orientations d'Aménagement et de Programmation sur le secteur de l'EcoQuartier qui garantissent l'application de son programme puisque la compétence lui a été transférée.

**A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS (LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NE PARTICIPANT PAS AU VOTE) :**

- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de la manière suivante :
  - ✓ intégration de deux nouvelles compétences : l'assainissement et les énergies renouvelables ;
  - ✓ déplacement de certaines compétences optionnelles en compétences obligatoires ;
  - ✓ modification de certains intitulés de compétences déjà exercées sans modification du champ d'intervention.

**PAR 23 VOIX POUR ET 6 CONTRE :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation du projet de réhabilitation et d'aménagement du Camping (Europe, Etat, Région, Département).

**PRISE D'ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- **PREND ACTE** du rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale pour l'année 2016.

A l'issue de l'examen des rapports, il est rendu hommage à M. Roger NORGUET, ancien Premier Adjoint, décédé en octobre dernier.

---

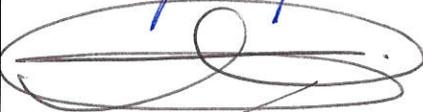
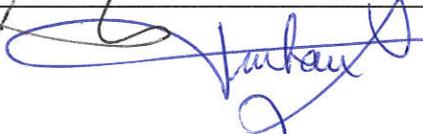
**L'ordre du jour étant épuisé,**

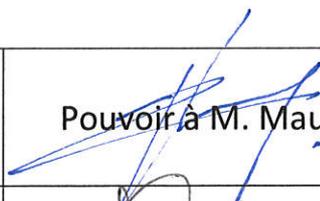
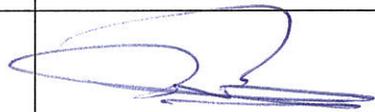
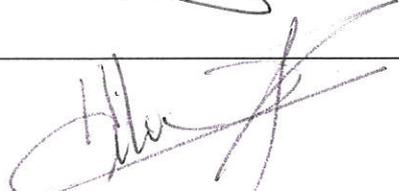
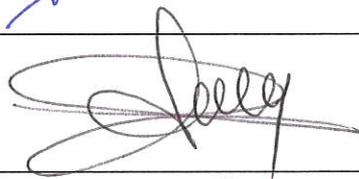
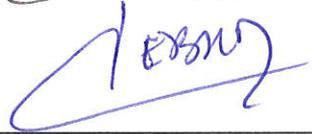
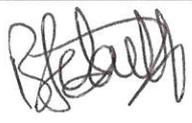
**LA SÉANCE EST LEVÉE A 22 H 45**

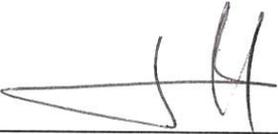
---



**SIGNATURE DES  
MEMBRES PRÉSENTS**

Dr Eric MACÉ	
Mme Elisabeth JOSSEAUME	
M. Thierry DUBOST	
Mme Maryvonne CHIVARD	
M. Pascal POURNY	
Mme Brigitte RUL	
M. Maurice RUAU	
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	
M. Patrick BARTHE	
M. Yvonnick TURBAN	
Dr Claude LETEURTRE	
M. Roger LENGLINÉ	Pouvoir à Mme CHIVARD

M. Jacques LEFEBVRE	Pouvoir à M. Maurice RUAU 
Mme Margaret LASNE	
M. Loïc SOBECKI	
M. Jean-Luc ANDRÉ	
Mme Evelyne BURET	
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Nathalie STANC	
Mme Sonia JARRY	
M. Stéphane VIVIEN	
Mme Sabrina AUBEY	
Mme Caroline GUILBERT	
M. Jacques LE BRET	
Mme Bénédicte LEBAILLY	
Mme Sandrine PETIT	

Mme Cécile GUEVEL BADOU	Pouvoir à M. Hervé MAUNOURY 
M. Hervé MAUNOURY	
M. Miguel BARBERA	